

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Il ne vous aura pas échappé dès la lecture de l'introduction à cette séance d'audition, que les partenaires réunis devant vous ont d'emblée mis en avant la volonté d'être associés, en amont de toute décision car, pour nous et entre nous, la concertation est historique et a toujours été non seulement porteuse de sens mais également facilitatrice et gage de cohésion.

Mais je dois avant tout faire un rétroacte car, d'emblée, et dès l'annonce de la Déclaration de politique communautaire, les partenaires et plus spécifiquement les organisations syndicales ont été accusées de se répandre en mensonges en diffusant des « fake news ». Je ne parle pas ici d'individus (le plus souvent anonymes) qui se répandent sur les réseaux sociaux mais de messages transmis par des partis politiques ou leurs représentants.

**Cet usage intempestif de fake news n'ont qu'un objectif : décrédibiliser l'action collective et syndicale. Sommes-nous à ce point gênants ? Decryptons-nous trop vite ? Sommes-nous devenus les ennemis à abattre ?**

Ce n'est pas seulement un problème pour les organisations syndicales : c'est un problème pour la démocratie.

## **1. Les fake news : une stratégie pour éviter le débat réel**

Lorsque certains diffusent des affirmations infondées sur les syndicats – sur leur financement, leur représentativité, ou leurs intentions – ce n'est pas un accident. C'est une stratégie.

Une stratégie pour détourner l'attention des véritables enjeux sociaux en matière d'enseignement. Car il est plus facile de s'attaquer à la crédibilité de celles et ceux qui défendent les travailleurs que d'assumer des politiques qui creusent les inégalités.

## **2. Décrédibiliser les syndicats, c'est affaiblir la démocratie sociale**

Les organisations syndicales ne sont pas des adversaires : ce sont des **corps intermédiaires essentiels**, reconnus par la loi, par les conventions internationales, et surtout par des millions de travailleurs. Les discréditer par des rumeurs, des approximations ou des accusations non vérifiées, c'est affaiblir la concertation sociale elle-même. Et lorsqu'on affaiblit la concertation sociale, ce ne sont pas les syndicats qui perdent, ce sont les travailleurs, les écoles et la stabilité du pays.

## **Le concertation sociale, parlons-en. Petit lexique spécial à destination de la Ministre Glatigny : il y a une différence entre concerter et négocier.**

Le dialogue entre ceux qu'on appellent communément les acteurs institutionnels de l'école (à savoir les employeurs, les parents et les représentants des travailleurs) est une richesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous connaissons bien et depuis longtemps. Les rencontres régulières ont permis, chacun étant le porte-voix de celles et ceux qu'ils représentent de confronter nos idées, de partager nos points de vue, d'aboutir à des propositions équilibrées parfois au prix de longs débats.

De cela, il n'en est plus question. Mis à part la « mise au vert », nous n'avons plus jamais été conviés autour de la même table.

Par contre, dès son entrée en fonction, la Ministre s'est targuée de réunir les enseignants lors de réunions organisées le samedi matin autour de viennoiseries. Encore un pied de nez aux organisations syndicales qu'elle prétend par ailleurs respecter.

La Ministre répète régulièrement qu'elle nous concerte, s'appuyant même sur les nombreuses photos prises pendant les séances. Effectivement, à échéance régulière (à peu près toutes les six semaines), nous sommes invités à une rencontre avec elle et son Cabinet mais est-ce pour autant de la concertation ? Nous ne le pensons pas.

Si une véritable concertation avait lieu, nous ne serions pas en situation de tension perpétuelle.

Les décisions prises et les décrets votés n'auraient probablement pas suscité autant de colère et d'incompréhension.

Les choix unilatéraux qui ont servi d'écran de fumée (je pense ici à l'interdiction du smartphone, au point médian, à la montée de la radicalisation) auraient plus que probablement trouvé une autre issue.

Aujourd'hui, vous l'aurez compris, la confiance tellement important n'existe plus. Elle a fait place à l'inquiétude, à la crainte et à la colère.

La plupart du temps, nous découvrons les réformes en lisant la presse car, il faut le reconnaître, la Ministre et son cabinet communiquent beaucoup et rapidement.

La Ministre ne fait pas l'école. Ce sont les personnels qui quotidiennement sont à pied d'œuvre.

Dans l'introduction de l'avis n°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence, une phrase était particulièrement importante : « On ne peut réformer durablement l'école qu'avec l'adhésion de ses acteurs. » Aujourd'hui, il n'y a plus d'adhésion car certains se sont autorisés à détourner la parole des profs ou à ne retenir l'expression de ceux qui doutent ou qui restent opposés à toute forme de changement.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, vous avez le pouvoir de diffuser de l'information fiable ou, au contraire, de fragiliser encore un peu la confiance citoyenne.

Nous vous appelons à choisir la responsabilité.

À combattre les fake news, y compris celles qui vous arrangent politiquement.  
À défendre un débat fondé sur les faits, pas sur la suspicion.  
Parce que lorsque le mensonge devient un outil parlementaire, c'est l'ensemble du système démocratique qui vacille.

Nous ne demandons pas l'immunité mais le respect du débat loyal.

Nous demandons que la contradiction de la part de la majorité s'appuie sur des faits, pas sur des rumeurs

Le jour où la démocratie sociale ne sera plus attaquée par des fausses informations mais nourrie par un dialogue exigeant et honnête, ce jour-là, nous aurons toutes et tous gagné.

Merci de m'avoir prêté votre attention.